

# Réponse du Ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé, à une question d'actualité à l'assemblée nationale

Alain Juppé

Quai d'Orsay, 22 juin 1994

France – Rwanda – intervention française à vocation humanitaire

Q – Monsieur le Ministre, est-ce vrai comme le titrait ce matin « Le Figaro » que l'Afrique abandonne la France et si cela était vrai, malgré l'autorisation de l'ONU, sera-t-il possible à la France de remplir la mission qu'elle s'est fixée, et dont nous sommes fiers face, sinon à l'hostilité, tout au moins au scepticisme général. A ma dernière question, Monsieur le Ministre vous nous avez dit qu'au mois de juillet la France quittera le Rwanda, mais que se passera-t-il si au mois de juillet, la MINUAR n'a pas pu être mise en place, pas plus qu'aujourd'hui ? Est-ce qu'on ne se retrouvera pas dans la même situation que celle que nous déplorons tous aujourd'hui ?

R – Monsieur le Président, Monsieur le député, je n'ai pas grand chose à ajouter à ce qu'a dit excellemment tout à l'heure M. le Premier Ministre. Je voudrais rappeler comment les choses se sont passées depuis l'assassinat du Président Habyarimana. Au moment où s'est déclenché, du fait des milices hutues, le génocide que nous avons immédiatement condamné, la France s'est fixée trois objectifs : d'abord acheminer une aide humanitaire substantielle : cela a été fait ; ensuite, réunir les conditions pour que les Nations unies décident de renforcer leur présence sur le terrain, ce qu'on appelle la MINUAR : ceci a été fait dans le principe puisqu'une résolution a été votée en ce sens non sans mal ; en troisième lieu, provoquer la conclusion d'un cessez-le-feu : nous nous y sommes employés, notamment au moment du Sommet de l'Organisation de l'Unité africaine, il y a huit jours. Qu'avons nous constaté ? La MINUAR n'est pas sur le terrain ; le cessez-le feu n'est pas respecté,

et dans le même temps, nous entendions s'élever des voix d'un peu partout sur les bancs de cette Assemblée, parmi les organisations humanitaires, dans la presse, nous enjoignant de faire cesser la honte que constituait la non intervention de la communauté internationale, d'où l'initiative de la France.

M. le Premier Ministre a rappelé tout à l'heure les principes et les conditions que nous avons posés. D'abord autorisation des Nations unies : je pense que nous aurons ce soir le vote de la résolution du Conseil de sécurité ; ensuite, le caractère international : il est déjà assuré, soit par les participations de troupes, soit par des appuis logistiques d'autres puissances. Troisièmement, une finalité exclusivement humanitaire, sans aucune interposition ou intervention de caractère politique, et enfin une limitation dans le temps jusqu'à fin juillet, comme M. le Premier Ministre l'a dit.

Sommes-nous isolés dans ce contexte ? Je crois que la présentation qui est donnée en ce moment par certains organes de presse n'est pas exacte. Le Secrétaire général des Nations unies nous soutient totalement. Le Haut commissariat aux réfugiés des Nations unies, par la bouche de Mme Ogata elle-même, vient de nous apporter son soutien total. Le Conseil de l'Union de l'Europe occidentale a approuvé l'initiative de la France. Tous nos partenaires européens se sont déclarés en faveur de cette initiative et plusieurs ont décidé d'apporter leur appui logistique à l'opération. Tous les pays d'Afrique francophone approuvent et le disent, comme beaucoup de pays d'Afrique anglophone et lusophone. Il y a donc là une réaction qui est très généralement positive. Il y a, c'est vrai, des critiques et des oppositions : l'Organisation de l'U-

nité africaine – je demande qu'on lise les textes- la déclaration de l'OUA n'est pas négative, elle est prudente, elle émet des réserves, mais elle n'est pas négative et nous nous en sommes assurés ; deuxièmement, certaines organisations humanitaires critiquent – c'étaient les mêmes qui nous accusaient de toutes les hontes du monde, il y a quinze jours ; enfin et c'est sans doute le problème le plus important, le Front Patriotique Rwandais a fait une déclaration d'opposition à cette intervention.

Nous avons immédiatement pris les contacts nécessaires avec les autorités du FPR sur place au Rwanda, dans les pays voisins et à Paris. M. Bihozagara qui est le vice Premier ministre désigné du gouvernement de transition et qui est une des personnalités les plus importantes du FPR était à Paris ce matin. Il a été reçu pendant trois heures au Quai d'Orsay. Je l'ai moi-même rencontré pendant une heure. Il n'a pas donné son approbation à l'opération, malgré les explications que je lui ai fournies, mais il a reconnu, et je le cite, que la France était pour le FPR l'année dernière au moment d'Arusha, et aujourd'hui encore, et demain, lorsqu'il s'agira de reconstruire le Rwanda, « un partenaire fiable et que notre initiative était louable ». Vous voyez donc que les choses ne se présentent pas de manière aussi négative qu'on a bien voulu le dire. Cette opération est difficile, elle comporte des risques. Le gouvernement a pris les précautions pour que ces risques soient calculés. Je pose simplement la question : n'y a-t-il pas des moments où le sens de l'honneur et la morale la plus élémentaire commandent de prendre des risques calculés./.